Machines à travailler les métaux

Machines à travailler les métaux - Généralités

Sur cette page

Quelles sont les principales règles relatives à l'utilisation des machines à travailler les métaux?

Que faut-il éviter de faire lorsqu'on utilise une machine à travailler les métaux?

De quel équipement de protection individuelle peut-on avoir besoin?

Quelles sont les principales règles relatives à l'utilisation des machines à travailler les métaux?

Les machines à travailler les métaux peuvent être dangereuses lorsqu'on ne les utilise pas correctement. En voici quelques exemples :

- l'exposition chimique à certains métaux et fluides pour le travail des métaux
- des préoccupations d'ordre ergonomique concernant la posture et la manipulation des matériaux
- des dangers pour la sécurité, comme l'emmêlement, les points de pincement et les points d'écrasement
- le bruit excessif ou les vibrations
- des dangers pour la sécurité, comme se faire heurter par des matériaux, des copeaux ou des rognures; brûlures ou échaudures causées par des métaux très chauds

Lire attentivement les manuels de l'opérateur. S'assurer d'avoir reçu des instructions complètes et une formation appropriée avant de faire fonctionner un outil ou une machine. S'assurer que l'équipement de protection individuelle (ÉPI) est conforme aux exigences de toute loi ou toute norme CSA (ou l'équivalent) pouvant s'appliquer.

- Vérifier et régler tous les dispositifs de sécurité avant d'entreprendre un travail.
- S'assurer que tous les protecteurs sont en place et en bon état de fonctionnement avant de commencer.
- S'assurer que tous les matériels fixes sont bien ancrés au sol.

- S'assurer que le bouton de marche/arrêt de la machine est aisément accessible à l'opérateur.
- S'assurer que toutes les machines sont munies d'un bouton d'arrêt d'urgence.
- Une machine ne doit jamais être utilisée par plus d'une personne à la fois, mais tous doivent savoir comment l'arrêter en cas d'urgence.
- S'assurer que toutes les clés de blocage, de serrage et de réglage ont été enlevées avant de mettre la machine sous tension. Prévoir un râtelier à outils approprié.
- S'assurer que tous les outils de coupe et lames sont propres et bien affûtés. Ils doivent permettre de couper sans forcer.
- Arrêter la machine avant de mesurer, de nettoyer ou de faire des réglages.
- Suivre adéquatement les mesures de cadenassage avant d'entreprendre une maintenance ou des réparations.
- Enlever les copeaux et rognures à l'aspirateur, à la brosse ou au balai. Ne pas ramasser les copeaux à la main car ils sont très tranchants.
- Garder les mains éloignées des outils de coupe et des pièces mobiles.
- Éviter les manœuvres difficiles et les positions de main dangereuses. Advenant une perte d'équilibre soudaine, la main risque de toucher à l'outil de coupe ou à la lame.
- Remettre tout outillage mobile à sa place après son utilisation.
- Nettoyer tous les outils après usage.
- Garder l'aire de travail propre, bien balayée et bien éclairée. Les planchers doivent être de niveau et avoir un revêtement antidérapant.
- S'assurer qu'il y a suffisamment d'espace libre autour de la machine pour pouvoir travailler en toute sécurité.
- Obtenir les premiers soins immédiatement après s'être blessé.
- Comprendre que les risques pour la santé et les risques d'incendie varient selon le matériau en cause. S'assurer d'avoir pris toutes les précautions nécessaires.
- Nettoyer les machines, les conduites, les capots et autres zones pour éliminer tout risque posé par la présence de poussières combustibles. Certaines poussières métalliques peuvent présenter un risque élevé d'explosion.

Que faut-il éviter de faire lorsqu'on utilise une machine à travailler les métaux?

- Ne pas distraire un opérateur. Se chamailler peut entraîner des blessures et doit donc être absolument interdit.

- Ne pas porter des vêtements amples, des gants, une cravate, des bagues, bracelets ou autres bijoux qui risquent de se prendre dans les pièces mobiles. Attacher les cheveux à l'arrière de la tête et recouvrir les cheveux longs.
- Ne pas enlever les copeaux et rognures à la main. Il faut toujours attendre que la machine se soit complètement arrêtée pour enlever les copeaux et rognures à l'aspirateur, à la brosse ou au balai.
- Ne pas laisser une machine fonctionner sans surveillance.
- Ne pas dégager un outil de coupe coincé sans avoir coupé l'alimentation du moteur.
- Ne pas se nettoyer les mains avec le fluide de coupe.
- Ne pas utiliser des chiffons à proximité des pièces mobiles de la machine.
- Ne pas se servir de jets d'air comprimé pour souffler les débris qui se trouvent sur la machine ou pour enlever la saleté déposée sur les vêtements.
- Ne contourner pas les protecteurs.

Consulter les sections Outils portatifs à moteur, Outils à main et Meules abrasives du répertoire Réponses SST pour plus de détails.

De quel équipement de protection individuelle peut-on avoir besoin?

- Il faut utiliser l'équipement de protection individuelle adapté au travail à effectuer. Porter des lunettes de sécurité à écran latéral ou des lunettes à coques homologuées par le Groupe CSA. Les verres correcteurs ne peuvent servir de lunettes de protection.
- Porter des chaussures de protection appropriées qui sont homologuées par le Groupe CSA.
- Porter au besoin un appareil de protection respiratoire homologué par le Groupe CSA.

- Porter au besoin des protecteurs auditifs homologués par le Groupe CSA. Si l'on a de la difficulté à entendre une personne à un mètre (trois pieds) de distance, c'est que le bruit de la machine est trop élevé. L'ouïe risque d'être endommagée.

Consulter la section des Réponses SST sur les équipements de protection individuelle du répertoire.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2024-11-27

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.